



Service de garde École du Petit-Clocher



Modification du contrat de fréquentation 2022-2023

*** Avis de deux semaines obligatoire pour tout changement***

Mon enfant était inscrit pour l'année 2022-2023

Régulier Sporadique

Voici mes modifications en date du :

Dorénavant, mon enfant fréquentera le service de garde : (Cocher le nouveau statut)

Inscription fréquentation régulière :

Statut régulier : Au moins deux périodes (soit matin, midi, soir) de garde par jour et un minimum de trois jours au coût de 8,95\$ par jour.

Garde partagée : Oui Non

Pourcentage : ____% mère ____% père

**** Fournir un calendrier explicatif des journées de fréquentation (père/mère)

Nombre de jours par semaine _____

Spécifier : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Spécifier les périodes de présence de votre enfant :

Matin (6h30 à 7h55) Midi (11h45 à 13h00) Soir (15h10 à 17h45)

Inscription de fréquentation sporadique fixe

Statut sporadique : Matin 3.50\$ et soir 8,25\$.

Signature du parent : _____ Date : _____

Signature de Technicienne _____ Date : _____